

CONSEIL DE QUARTIER

à gauche de l'avenue de Toulouse

**Compte rendu
du 20 fév. 2019**



Elus présents autour de Marc Péré :

- **Yvan Navarro**, 1^{er} adjoint, en charge de l'administration générale, de l'urbanisme, logement et espaces publics,
- **Laurent Roux**, adjoint en charge du sport, des équipements et des bâtiments publics,
- **Philippe Baumlin**, adjoint en charge du transport, des déplacements, de la sécurité, de la tranquillité publique et des commémorations,
- **Joël Feuillerat**, adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse, de la vie scolaire et des locaux associatifs,
- **Sylvie Pierot**, adjointe en charge de la communication et de la démocratie participative,
- **Frédéric Bamière**, conseiller délégué en charge de l'environnement, du Développement Durable et de la Transition énergétique,
- **Laurent Ortic**, conseiller délégué en charge des modes de déplacements doux,
- **Jean Marie Vitrac**, conseiller municipal.

Au mois d'avril la réfection du jardin des Acacias sera achevée : la maîtrise d'œuvre est assurée par Julie Poirel qui a réalisé le parvis de l'église. Une 2^{ème} boîte à livres a été installée.

En juin les 405 nouveaux logements de la Violette seront livrés (dont 105 réservés aux seniors). La construction de la passerelle du lac prend du retard en raison d'un souci de conformité des matériaux avec la commande publique contractualisée. Elle devrait être livrée en septembre 2019.

La commission participative voirie est lancée : 15 Unionais titulaires ont été tirés au sort parmi 35 volontaires. Elle se réunira tous les 2 mois, afin de déterminer les projets à réaliser avec l'enveloppe de 80 000€ dédiée.

L'éclairage public

- Avenue des Vents d'Autan, l'éclairage est camouflé par les arbres, il faudrait abaisser les lampadaires, et orienter l'éclairage vers le bas. Un élagage est sollicité.
- La rue des Palmiers est trop éclairée.

Eléments de réponse

Un plan communal de réfection de l'éclairage public est en place. Tout l'éclairage va être progressivement changé pour un passage au LED : 70% d'économies sont attendus. Sur les 5 millions d'investissement que coûte ce plan, 4 sont pris en charge par le SDEGH (Syndicat départemental d'électricité de la Haute Garonne) et un par la ville.

La nature de l'éclairage sera différente : on se rapprochera de la lumière du jour (voir rue de Pierre Lys).

L'élagage est maintenant fait avenue des Vents d'Autan. L'orientation vers le bas du flux de lumière sera traitée avec le programme de réhabilitation en 5 ans.

La construction de logements



Sur 80% du territoire unionais, seul le R+2 est autorisé. Le R+3 ne peut être réalisé qu'aux abords immédiats du Linéo. Il s'agit donc de projets raisonnables, bien intégrés dans l'environnement pavillonnaire. La Municipalité est soumise à une forte pression des promoteurs qui veulent acquérir des maisons sur lesquelles réaliser de petits collectifs.

Pour rappel, La Métropole doit construire 7500 nouveaux logements par an : la moitié est prise en charge par la ville de Toulouse, le reste par les 36 autres communes.

La ville de L'Union a établi **une charte d'urbanisme**, règles fixées et ajoutées par la Municipalité au PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat). La Charte est consultable sur le site de la Mairie (*rubrique Urbanisme*). Elle est respectée par les promoteurs qui veulent travailler avec la Mairie et se montrent respectueux de leur parole.

Sur le parc adjacent au Château de La Cornaudric, ce sont 40 logements qui seront construits (sans qu'aucun des arbres soit abattu).

Voirie-circulation



L'augmentation du nombre de logements rend toujours plus sensible la question de la circulation dans la ville, dans les rues et sur les trottoirs.

- Le chemin de la Violette n'est plus dimensionné pour la circulation qu'il va accueillir.
- L'avenue de Cornaudric est très étroite, et ses trottoirs à peine praticables.
- L'allée des Nymphéas est trop étroite et souvent prise à contresens (il y faudrait un marquage au sol)
- Avec la construction « Kauffman et Broad » sur l'emplacement de l'APAVE, des problèmes de parking vont se poser.
- Le nouveau carrefour de la route de Bessières/avenue de Toulouse présente un important arrondi en direction de la route de Bessières qui rend le virage dangereux parce qu'il est mal signalé.
- Le stationnement anarchique dans la rue des Pâquerettes, déjà très sinueuse, y rend la circulation dangereuse, et les garages ne sont pas toujours utilisés.
- L'engagement sur la route de Bessières en venant du chemin Malbou est dangereux.

Eléments de réponse

Avant étude par le Pôle Territorial Nord de Toulouse Métropole, compétent en matière de voirie, les demandes de riverains pour l'aménagement de voirie font l'objet d'une réunion publique avec les habitants concernés. Par exemple, matérialiser des espaces de stationnement autorisé dans une rue ne satisfait pas tous les riverains qui craignent de ne plus pouvoir se garer devant chez eux.

Avenue de Cornaudric, l'élargissement de la voie et des trottoirs soulève d'importants problèmes de foncier. Chemin du Sablet, la mise aux normes d'accessibilité des trottoirs nécessite l'enfouissement des réseaux. Une réflexion est engagée pour la mise en sens unique de certains secteurs de l'avenue de Cornaudric.

La disparition du parking de l'APAVE pour le marché du dimanche matin donnera lieu à une information dans L'Unionais du mois d'avril : toutes les places de parking actuellement non utilisées dans un rayon proche seront recensées, le total offrant une compensation équivalente.

La Commune a sollicité le Pôle Territorial Nord de Toulouse Métropole pour que le sens unique de l'allée des Nymphéas soit conforté (à l'étude).

Au carrefour du chemin Malbou et de la route de Bessières, il n'y a pas assez de place pour faire un rond-point. La sécurisation de ce carrefour est inscrite à la programmation voirie du Pôle Territorial Nord de Toulouse Métropole.



Autres déplacements : bus et pistes cyclables



- Le problème de la disparition des bus du dimanche est soulevé : le 76 ne pourrait-il pas faire un crochet vers les Fontanelles le dimanche ?
- La piste cyclable de la route de Bessières va-t-elle se poursuivre jusqu'au chemin Malbou ?
- Qui s'occupe de l'entretien des pistes cyclables ?

Eléments de réponse

Même si nous ne disposons pas encore de statistiques, on peut dire que le Linéo connaît un réel succès. C'est un projet évolutif, plusieurs points restant à améliorer, comme le franchissement des 2 ponts, sur l'Hers et sur la rocade. Une étude sera réalisée pour créer des voies réservées pour les bus sur l'emprise actuelle des cheminements piétons/cycles qui seraient rénovés et installés en encorbellement sur les ponts.



Les bus ont été supprimés le dimanche faute d'un nombre suffisant de validations. La municipalité a été mise devant le fait accompli. Le circuit des bus lycéens pose également problème. Nous demandons que nos demandes soient prises en compte : rétablissement des bus du dimanche, des arrêts plus nombreux du 33 chemin de la Violette...mais il faut aussi pour cela que les Unionais montrent qu'ils prennent le bus !

Pour ce qui est des projets cyclables, nos demandes sont adressées à Toulouse Métropole qui a la compétence « cyclable ». C'est ainsi que la « boucle Nord », qui permettra de prolonger la piste de la route de Bessières afin de faire la jonction avec l'avenue des Tourterelles via le chemin Malbou, est identifiée dans le plan cyclable de la ville et sera mise à l'étude. C'est d'ailleurs auprès de Toulouse Métropole qu'il faut signaler les problèmes qui concernent les pistes cyclables.

La requalification attendue du chemin de la Violette doit intégrer le traitement des cheminements cyclables pour à terme relier le métro Borderouge.



